

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4097 - JEUDI 7 OCTOBRE 2021

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Un partenariat en vue entre la RDC et les Etats-Unis

En prélude à la COP 26 qui se tiendra en novembre à Glasgow, en Ecosse, le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, a présidé le 5 octobre une importante séance de travail avec une délégation américaine conduite par l'envoyé spécial adjoint du président américain chargé du changement climatique, le Dr Jonathan Pershing, qu'accompagnait l'ambassadeur américain, Mike Hammer.

A ce forum, la RDC va jouer sa partition dans la bataille du changement climatique. « Nous apporterons notre forêt à cette bataille de protection de la planète. Le changement climatique est une question de responsabilité planétaire et internationale et tout le monde doit s'engager », a indiqué le ministre d'Etat.

Page 4

La forêt du bassin du Congo



CHESD

Félix Tshisekedi et Denis Sassou N'Guesso présents à la clôture de l'année académique 2020-2021



Félix Tshisekedi et Denis Sassou N'Guesso posant avec les heureux lauréats du Chesd Le Collège des hautes études de stratégie et de défense (CHESD), situé sur l'avenue des Forces armées à Kinshasa, a connu une ef-

fervescence particulière, le 5 octobre, à la faveur de la clôture de l'année académique 2020-2021. A cette occasion, les présidents Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et son homologue Denis Sassou N'Guesso, de la République du Congo, ont remis aux heureux lauréats les diplômes qui consacraient la fin de leurs études au CHESD. Créé en janvier 2016 dans le contexte de la réforme des Farde, le CHESD a une vocation sous-régionale et passe aujourd'hui pour le plus haut établissement de formation des officiers de l'armée en RDC.

Page 16

RENTREE SCOLAIRE 2021-2022

Un soutien apporté à l'orphelinat Maison de l'espoir

Une délégation de la Fondation Eternel mon berger de maman Yvette Mbuyi conduite par son coordonnateur, Yves Tshimanga, a rendu une visite aux pensionnaires de l'orphelinat

Maison de l'espoir, dans la commune de N'Djili. A cette occasion, cette équipe ne s'y est pas rendue les mains vides. La délégation s'est munie, dans sa gibecière, des objets

classiques en vue d'assurer l'année scolaire 2021-2022 à plus d'une trentaine d'enfants en âge scolaire pris en charge par l'orphelinat.

Page 3

PARC NATIONAL DE L'UPEMBA

La présidence interpellée sur les conséquences de l'érection d'un barrage hydroélectrique



Des touristes au parc national de l'Upemba dans le Haut-Katanga.

Dans une lettre signée le 4 octobre, cent quatre-vingt-cinq organisations ont interpellé le président de la République sur la menace que fait peser l'érection d'un barrage hydroélectrique dans le parc national de l'Upemba, sur la biodiversité de la région et des moyens de subsistance des communautés locales dans le bassin de Lufira,

Pour ces ONG, ce projet de construction du barrage hydroélectrique de Sombwe, dont les travaux ont commencé depuis novembre 2019, est initié au mépris des principes fondamentaux de la Constitution, des lois organiques en matière de protection de l'environnement et des aires protégées. Page 4

ÉDITORIAL

Corde sensible

Depuis toujours, Paris et Alger, deux capitales aux destins croisés, mettent beaucoup de précaution dans la conduite de leurs relations bilatérales. Arrosées comme leurs nombreux voisins par la méditerranée, la France et l'Algérie ont une histoire commune construite dans le sacrifice et le désir partagé de raffermir leur coopération même s'il se dresse, comme une digue, cette volonté incroyable de ne pas oublier le passé, chacun gardant pour siennes les vérités du chemin semé d'écueils qu'ils parcourent ensemble depuis de longues décennies.

On l'aura compris, entre les deux pays, la moindre prise de parole considérée comme malveillante dans l'une et l'autre métropole, sièges de leurs institutions publiques, peut suffire à polluer l'atmosphère, parfois sur une longue période. Malgré cela, pour tant de choses qu'ils ont en commun, Français et Algériens trouvent, à chaque passage d'un vent violent, l'occasion de se parler. Fréquemment, une visite d'Etat patiemment préparée est venue remettre les choses en ordre donnant lieu à la célébration par les deux parties d'une amitié qui mérite d'être davantage portée à son meilleur niveau de compréhension.

Le couple franco-algérien est donc, si on peut dire, de ceux dont le ménage ne ménage pas les récriminations mais tient bon. Un peu dans le genre où l'engagement pris devant l'officier d'état-civil est le régime des biens séparés. Ces dernières semaines, quelques actes épousant l'air du temps, mais relevant fondamentalement des questions de souveraineté nationale, secouent l'axe Paris-Alger. Passe l'hommage solennel aux harkis organisé en France, le 20 septembre, sous l'égide du président de la République, Emmanuel Macron, et fraîchement accueilli de l'autre côté de la méditerranée, la réduction de moitié du nombre de visas accordés aux Algériens par la France est certainement la goutte d'eau qui a fait se tanguer le vase.

En convoquant l'ambassadeur de France, le 29 septembre, pour cette « affaire » de visas, et en rappelant le sien à Paris, pour « consultations », le 2 octobre, après des propos « inacceptables » attribués au chef de l'Etat français sur la guerre d'indépendance, Alger a monté la pression à un niveau tel qu'il faudra beaucoup d'explications de part et d'autre avant un apaisement espéré par tous. Une torsion appelant une autre, la décision des autorités algériennes d'interdire le survol de leur territoire par les avions militaires français est une autre façon de dire qu'elles sont sérieusement en colère.

and les cordes de la diplomatie se tendent, les diplomates doivent se mettre au travail pour rétablir la confiance. A l'heure où, en plus d'être une menace planétaire, la lutte contre la menace djihadiste dans le Sahel occupe tous les pays de la région ainsi que leurs partenaires occidentaux en tête desquels se trouve la France, la tension actuelle entre Paris et Alger tombe mal. Elle peut, en effet, avoir des répercussions à court et moyen terme sur la poursuite des opérations antiterroristes. Pour ajouter au doute ambiant, le dossier « Wagner », du nom de cette société de sécurité civile russe qui se serait rapprochée du Mali où campent les soldats de Barkhane, devient la corde sensible de l'engagement français dans cette partie du continent. Très sensible !

Le Courier de Kinshasa

CULPAC

Trésor Bagayamukwe reçoit la décision de sa désignation d'ambassadeur de la jeunesse

Elévé à la dignité d'ambassadeur international de la jeunesse par le Culpac, le 16 septembre dernier, Trésor Bagayamukwe, de l'organisation non gouvernementale Hekima, s'est vu remettre, le 5 octobre, la décision officielle de son nouveau titre.



Daniel Santu Biku du Culpac et Trésor Bagayamukwe Byamungu, entourés de Patrice Salaga et Chanchan Mutupa, respectivement conseiller diplomatique et chargé de communication du Culpac

Le Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) a remis, le 5 octobre, au salon rouge du ministère des Affaires étrangères à Kinshasa, sa décision officielle sanctionnant la désignation de Trésor Bagayamukwe Byamungu à la dignité d'ambassadeur international de la jeunesse pour la paix. Ce dernier avait été désigné, le 16 septembre dernier, à cette dignité par la direction du Culpac, conformément aux critères et résolutions pris à la conférence universelle pour la paix, organisée les 5 et 6 septembre 2018 par le Culpac au Parlement européen à Bruxelles. C'est donc le 5 octobre que cette organisation internationale, oeuvrant pour la défense et la promotion de la paix dans le monde, a choisi de remettre à Trésor Bagayamukwe, président de l'ONG Hekima, sa décision

au sujet de ce titre. Le directeur général du Culpac, Daniel Santu Biku, malgré ses ennuis de santé, a daigné se présenter à la cérémonie pour encourager Trésor Bagayamukwe. Dans son mot de circonstance, il a promis ceci au nouvel ambassadeur international de la jeunesse pour la paix du Culpac : « Ce processus sera accompli lors de la remise des emblèmes de la paix universelle à cette élévation honorable dans les mois qui suivent au Parlement européen à Bruxelles ». Dans son allocution, l'heureux bénéficiaire de la décision solennelle du Culpac a indiqué : «... nous acceptons notre mission, non pas comme un héros, mais comme un humble serviteur inébranlable de la paix... Nous allons mener ce combat de la jeunesse tant au niveau national qu'international.

Les jeunes sont dotés d'un immense potentiel pour faire bénéficier à leurs sociétés sur le plan social, politique et économique... les décideurs, y compris les aînés, les entreprises et les dirigeants mondiaux doivent travailler avec nous (jeunes) en tant qu'agents de changement ».

Et il a laissé entendre : « Nul ne peut ignorer la position stratégique de la République démocratique du Congo au développement du continent africain et sa vocation de leadership. C'est pourquoi le moment est opportun pour nous, jeunes, de jouer un grand rôle dans la vision du chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi, dans son combat pour la paix, contre les antivaleurs et pour l'Etat de droit ».

Martin Engimo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Engimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzozzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RENTÉE SCOLAIRE 2021-2022

Un soutien apporté à l'orphelinat Maison de l'espoir

Une délégation de la Fondation Eternel mon berger de maman Yvette Mbuyi (FEMB/MY), conduite par son coordonnateur, Yves Tshimanga, a rendu une visite aux pensionnaires de l'orphelinat Maison de l'espoir, dans la commune de N'Djili. A cette occasion, cette équipe ne s'y est pas rendue les mains vides.

La délégation s'est munie, dans sa gibecière, des objets classiques en vue d'assurer l'année scolaire 2021-2022 à plus d'une trentaine d'enfants en âge scolaire pris en charge par l'orphelinat. Il s'est agi des cahiers, des stylos, des crayons et lattes ainsi que d'autres fournitures visant à alléger la tâche de la scolarisation de ces enfants à leur centre d'accueil et d'hébergement.

Pour cette énième fois que la FEMB/MY intervient en faveur de ces enfants encadrés par l'orphelinat Maison de l'espoir, ce geste tombe à point nommé, étant donné que ledit orphelinat se débattait en vue d'envoyer ses pensionnaires à l'école.

Tout enfant a droit à l'éducation

Ce geste répond à la vision de la présidente-fondatrice de la FEMB, Yvette Mbuyi, qui pense que ces enfants, bien

que n'étant pas sous la tutelle de leurs parents biologiques respectifs, ont droit à la vie et à l'éducation. C'est donc cette vision qui conduit à toutes les actions que cette fondation mène depuis sa création en faveur des démunis, plus particulièrement envers les pensionnaires de l'orphelinat Maison de l'espoir.

Remettant ces kits au nom de la FEMB et de sa fondatrice, le coordonnateur Yves Tshimanga a confirmé de nouveau le partenariat entre cette fondation et l'orphelinat Maison de l'espoir. Il a exhorté les responsables de cet établissement à bien encadrer ces enfants et à leur apprendre le bon chemin de la vie afin que « quand ils seront grands, qu'ils ne s'en détournent pas ». Et, a-t-il insisté, ils doivent apprendre à mettre Dieu au centre de leur vie quotidienne.

Yves Tshimanga a, par ailleurs,



Remise des objets classiques aux pensionnaires de l'orphelinat Maison de l'espoir

salué l'accueil qui leur a toujours été réservé par les responsables de cet orphelinat et ses pensionnaires.

De son côté, la fondatrice de l'orphelinat Maison de l'espoir, Marie Vuvu, a remercié la présidente-fondatrice de la FEMB, Yvette Mbuyi, ainsi que toute son équipe qui, depuis un certain temps, interviennent pour soutenir cette

maison dans l'encadrement et la prise en charge des orphelins. Très émue, elle a admis que ce geste vient faciliter la tâche à cette maison dans le cadre de la rentrée scolaire 2021-2022. « Que le bon Dieu vous récompense pour ce geste posé en faveur de ces orphelins qui sont en situation difficile », a-t-elle dit. Il est, en effet, rappelé que la

FEMB/MY intervient souvent au bénéfice des pensionnaires de cet orphelinat. Dans les deux dernières activités menées en faveur de cette maison, la fondation a lancé la formation d'une brigade verte dans laquelle ces enfants devraient apprendre la gestion des déchets ménagers.

Lucien Dianzenza

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Un partenariat en vue entre la RDC et les Etats-Unis

En prélude à la Cop 26 qui se tiendra en novembre à Glasgow, en Ecosse, le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a présidé le 5 octobre à son ministère une importante séance de travail avec une délégation américaine conduite par l'envoyé spécial adjoint du président américain en charge du changement climatique, le Dr Jonathan Pershing, qu'accompagnait l'ambassadeur américain, Mike Hammer.

Le ministre d'Etat Guy Loando Mboyo a indiqué que le président Félix Tshisekedi et l'ensemble du gouvernement accordent une importance capitale aux questions liées aux changements climatiques. « Avec sa ressource forestière importante et son bassin hydrographique, la République démocratique du Congo (RDC), sans

être polluée, absorbe plutôt des gaz à effet de serre des autres pays. Raison pour laquelle le pays a pris beaucoup d'engagements dans le cadre de la lutte contre le changement climatique », a-t-il déclaré.

A la Cop 26, a renchéri le ministre d'Etat, la RDC va jouer sa partition dans la grande bataille du changement climatique. « Nous



Le ministre Guy Loando et la délégation américaine

apporterons notre forêt à cette grande bataille de protection de la planète.

Le changement climatique est une question de responsabilité planétaire et internationale et tout le monde doit s'engager. S'il faut préserver la forêt, il faut le faire, car notre vie en dépend», a ajouté Me Guy Loando Mboyo.

Pour sa part, Jonathan Pershing a mentionné l'intérêt de conclure un partenariat avec la RDC et pour le cas d'espèce, avec le ministère de

l'Aménagement du territoire. Car, a-t-il indiqué, la RDC présente plusieurs opportunités dans la lutte contre le changement climatique. Parmi ces opportunités, il a cité la forêt, le secteur électrique, les minerais stratégiques, estimant qu'il est également question de penser aux alternatives renouvelables de bonne santé et de travail pour tout le monde.

Blandine Lusimana

« Avec sa ressource forestière importante et son bassin hydrographique, la République démocratique du Congo (RDC), sans être polluée, absorbe plutôt des gaz à effet de serre des autres pays. Raison pour laquelle le pays a pris beaucoup d'engagements dans le cadre de la lutte contre le changement climatique »

PARC NATIONAL DE L'UPEMBA

Félix Tshisekedi interpellé sur les conséquences de l'érection d'un barrage hydroélectrique

Le président de la République a été interpellé sur la menace que fait peser l'érection d'un barrage hydroélectrique dans le parc national, sur la biodiversité de la région et des moyens de subsistance des communautés locales dans le bassin de Lufira, dans la province du Haut Katanga.

Dans une lettre ouverte signée le 4 octobre à Lubumbashi, Bukavu, Goma et Kinshasa, par cent quatre-vingt-cinq organisations, Félix-Antoine Tshisekedi est interpellé au sujet de la menace que fait peser l'érection d'un barrage hydroélectrique dans le parc national de l'Upemba. Ces organisations, membres de la société civile du secteur environnemental, ont, en effet, saisi cette occasion pour alerter le chef de l'Etat congolais sur les conséquences incalculables que présente la mise en œuvre du projet de construction d'un barrage hydroélectrique dans le bassin de la Lufira, tant sur la protection de l'environnement que sur les moyens de subsistance de plusieurs communautés riveraines.

Ces ONG notent, en effet, que les travaux de construction du barrage hydroélectrique de Sombwe ont commencé depuis novembre 2019, au mépris des principes fondamentaux de la Constitution, des lois organiques en matière de protection de l'environnement et des aires protégées. Elles précisent que les travaux ne tiennent pas non plus compte des lois internationales et de la volonté politique du chef de l'Etat exprimée à travers plusieurs forums internationaux de haut niveau sur le rôle que joue la République démocratique du Congo (RDC) dans la protection de la biosphère au niveau planétaire.

Retrait de la réserve de biosphère de la Lufira du Réseau mondial des réserves de biosphère

Les ONG signataires de cette lettre rappellent qu'en novembre 2020, le gouvernement de la République, contre toute attente et sans motivation valable, a demandé à l'Unesco de retirer

la réserve de biosphère de la Lufira du Réseau mondial des réserves de biosphère. Et, font-elles remarquer, alors qu'il est le service technique compétent pour la gestion et la protection des aires protégées, l'ancien directeur général de l'Institut congolais pour la conservation de la nature, Cosmas Wilungula Balongelwa, « avait donné un coup fatal à l'environnement en soutenant sans conditions ce projet lors de son invitation à la commission Environnement, tourisme, ressources naturelles et développement durable de l'Assemblée sur l'impact de la construction d'un giga barrage hydroélectrique à l'intérieur du parc national de l'Upemba ».

S'appuyant sur l'étude menée par l'ONG Justicia, les organisations signataires dénoncent la violation flagrante des lois en vigueur en RDC. « Les démarches ci-haut évoquées vont non seulement à l'encontre de la loi sur la conservation de la nature mais aussi sont contraires aux dispositions de notre constitution », ont-elles fait savoir. Et de préciser :

« La loi n° 14/003 du 11 février 2014 relative à la conservation de la nature RDC 4 et la loi n° 11/009 du 11 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement contiennent des exigences légales quant au maintien de l'espace réservé aux parcs nationaux ». « Doit-on vraiment laisser souffrir les lois du pays pour plaire à certains dignitaires ? », s'interrogent ces organisations qui relèvent comme autre danger, la diminution du volume d'eau dans les lacs et la dépression de Kamalondo (lac Upemba, lac Kisale, lac Kibale, lac Kayumba, lac Lunda,



Des touristes au parc national de l'Upemba

lac Mulenda, lac Kapondwe,...). En effet, insistent-elles, le prélèvement d'eau de la rivière Lufira pour remplir le bassin de rétention de plusieurs milliers de mètres cubes d'eau envisagé pour deux ans ou plus pourrait modifier négativement l'alimentation des lacs de la dépression qui dépendent à plus de 40% de ce flux avec le risque de la disparition de certains d'entre eux, accompagné d'effets dévastateurs sur les espèces halieutiques endémiques qui constituent la seule source des moyens de subsistance pour de plus de cent mille ménages. Aussi, indiquent ces structures, la construction en cours de ce barrage par la société Kipay Investment menace de priver plusieurs personnes habitant les territoires de Mitwaba, Malemba-Nkulu et Bukama de leur activité principale, pour leur survie, qui est la pêche ainsi que la perte estimée d'environ 60 km² de terres forestières dans le Haut Katanga suite aux changements dans l'hydrologie et la charge sédimentaire en aval de la rivière.

« Le barrage est un obstacle phy-

sique aux migrations longitudinales de poissons dans cette zone », notent-elles.

Des conséquences sur le plan international

A en croire ces ONG, ce projet présente également des conséquences sur le plan international. Selon elles, du fait pour le pays d'avoir ratifié l'Accord de Paris, dans le cadre de la Convention-cadre sur le changement climatique, et dans lequel il s'engage à respecter les décisions prises sur le plan international (convention sur les zones humides, sur le patrimoine mondiale de l'Unesco, ...), le gouvernement doit tenir compte de l'article 25, qui dispose que toute activité incompatible avec les objectifs de la conservation est interdite dans les aires protégées, sous réserve des dérogations prévues par la présente loi, est nul tout droit accordé dans les limites des aires protégées et leurs zones tampon. Ces ONG recommandent également à la RDC le respect de l'article 29 de la même loi qui stipule que tout projet de

développement, d'infrastructures ou d'exploitation de toute activité industrielle, commerciale, agricole, forestière, minière, de télécommunications ou autre dans la zone tampon est conditionné par le fait qu'il n'y ait pas d'incidence négative sur l'aire protégée et est assujéti à une étude d'impact environnemental et social préalable assortie de son plan de gestion dûment approuvé conformément à la loi. Ces organisations font également référence à la Constitution de la RDC, qui stipule :

« Les traités et accords internationaux régulièrement conclus ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois nationales, sous réserve pour chaque traité ou accord, de son application par l'autre partie ». Elles en appellent, pour plus de crédibilité, au niveau international, le gouvernement de la RDC de veiller au respect des textes congolais et ceux ratifiés sur les plans régional et international.

Lucien Dianzenza

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CDM 2022

Les Léopards se rassemblent à Kinshasa pour affronter les Barea de Madagascar

Les Léopards se regroupent à Kinshasa pour affronter les Barea de Madagascar sans Tisserant, Mavinga, Bolasia, Kakuta, N'Simba, Meschak Elia, Wissa et Kebano.

Les Léopards de la République démocratique du Congo s'opposent à deux reprises le 7 octobre à Kinshasa et le 10 octobre à Antananarivo, les Barea de Madagascar en troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe du monde (CDM) Qatar 2022. Les fauves congolais rejoignent leur tanière à Kinshasa depuis quelques jours pour le regroupement. Et l'on note des absences importantes au regard de la liste des vingt-cinq joueurs publiée le 2 octobre par le sélectionneur argentin des Léopards après une réunion entre le staff technique national et le comité exécutif de la Fédération congolaise de football association (Fécifa). En effet, Hector Cuper et son adjoint Dauda Lupembe seront privés de Marcel Tisserant de Fenerbahce et Yannick Bolasia en Çaykur Rizespor en Turquie, Chris Mavinga de Toronto FC au Canada, Vital N'Simba de Clermont foot en L1 France, Gaël Kakuta de Lens en Ligue 1 France, tous

blessés, ainsi que Meschak Elia de Young Boys de Berne en Suisse, bloqué à la suite de la décision du Tribunal arbitral du sport sur le litige qui l'oppose à Mazembe. D'autres joueurs tout autant importants ne pourront pas être là tels Neeskens Kebano de Fulham en Championship anglaise (D2) et le nouveau buteur de Brentford en Premier League, Yoane Wissa, la RDC étant classée en zone rouge à propos de la pandémie de covid-19 par l'Angleterre. L'on apprend que le sélectionneur a rappelé Joël Ngandu Kayamba de Viktoria Plzen en D1 République Tchèque et André Bukia d'Arouca en D1 Portugal pour suppléer aux absences de Bolasia et Meschak Elia.

Mais du côté de la Fécifa, l'on reste concentré sur l'objectif. «L'objectif, ce sont les six points que nous devons avoir qui permettront de bien aborder les deux dernières journées en toute quiétude et espérer une qualification. Nous res-



Les Léopards de la RDC

tons optimistes étant donné qu'il est encore possible d'arracher les 6 points face à Madagascar et le reste nous verrons. Ce sont des rencontres où nous devons mettre tous les moyens possibles pour arriver à notre finalité», a fait part Roger Bobo Bondembe Bokanyanga, quatrième vice-président de la Fécifa chargé des finances, à la direction de la communication de l'instance faïtière du football congolais. Les joueurs déjà présents Jusqu'au 5 octobre, les

joueurs ayant rejoint la tanière à Kinshasa sont donc les gardiens de but Parfait Mandanda (Excelsior Mouscron/Belgique), Joël Kiassumbwa Joël (sans club en Suisse), Lionel Mpassi Nzau (Rodez/L2 France), Hervé Lomboto (Daring Club Motema Pembe), les joueurs de champ Glody Ngonda Muzinga (Riga FC/Lettonie), Chancel Mbemba (Porto/Portugal), Nathan Idumba (Cape Town/Afrique du Sud), Arsène Zola (Mazembe). Il y a aussi Edo Kayembe (Eupen/Belgique),

Jonathan Okita (Nec Nijmegen/Pays-Bas), Jackson Muleka (Standard de Liège/Belgique), Samuel Moutoussamy (Nantes/France), Chadrac Akolo (Amiens/L2 France), Dieumerici Mbokani (Kuwait SC/Koweït), Ben Malango (Sharjah/Emirats arabes unis), Cédric Bakambu (Beijing Guoan/Chine), Samuel Bastien (Standard de Liège/Belgique), Christian Luyindama (Galatasaray/Turquie) et Fabrice N'sakala (Besiktas/Turquie).

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Renaissance du Congo perd face à Simba

Le FC Renaissance du Congo fait des débuts éprouvants à la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Battu en première journée par Etoile du Kivu à Bukavu, le club orange de Kinshasa a ensuite fait jeu égal avec Dauphin Noir à Goma. Mais la spirale des mauvais résultats de cette entame de saison continue de l'étreindre avec une deuxième défaite en trois matches.



Vue du match entre Renaissance du Congo et Simba au terrain du Centre de la Fécifa à Kinshasa

Le 4 octobre, au terrain du centre Kurara Mpova de la Fédération congolaise de football association, dans la périphérie de Kinshasa, l'équipe dirigée depuis peu par Willy Mandala a été battue par l'AS Simba de Kolwezi par un but à deux. Les

joueurs du coach Otis Ngoma ont encaissé le premier but des poulains du coach Omer Mbayo à la 28e mn, sur penalty converti par Kasientoko, suite à une faute de main d'un défenseur renaiss, Bob Tshilombo, dans sa surface de réparation. Mais Re-

naissance du Congo a égalisé à la 44e mn, sur une balle arrêtée d'Onoya Senganya. Les espoirs renaiss se sont éteints à l'heure de jeu, avec le second but du club visiteur inscrit par Ilunga Nsungu.

Renaissance du Congo enregistre sa deuxième défaite en trois rencontres et ne compte qu'un point, alors que Simba de Kolwezi gagne pour la première fois de la saison avec trois points à son compte en trois matches livrés. Simba a depuis 2019 été la bête noire de Renaissance du Congo qui ne l'a jamais battu sur le terrain, en dehors de la victoire sur tapis vert suite au dossier Rodrigue Kitwa qui avait permis à Renaissance de récupérer trois points de la victoire après avoir été perdant sur le terrain (un but à deux au stade des Martyrs de Kinshasa). La saison dernière, les deux équipes s'étaient séparées zéro but partout à Kinshasa, avant la défaite de Renaissance du Congo au stade Dominique Diur de Kolwezi par un but à trois, au match retour.

Martin Engimo

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.







Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



FORUM ÉCONOMIQUE

La troisième édition place l'Afrique au cœur de la stratégie de développement des PME françaises

Organisée par Business France et sous le haut patronage du chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, la troisième édition du Forum économique Ambition Africa se déroule à Paris. L'objectif est de faire de la France un hub pour l'Afrique. Parallèlement, le président de la République a reçu à l'Élysée le philosophe camerounais, spécialiste de la décolonisation, Achille Mbembe, qui lui a remis un rapport commandé sur la « refondation » des relations entre la France et l'Afrique, à la veille du sommet de la société civile qui s'ouvre, le 8 octobre, à Montpellier, dans le sud de la France.

À la veille du sommet Afrique de Montpellier, Bercy a abrité, du 5 au 6 octobre, la troisième édition du Forum économique Ambition Africa, avec plus de neuf cent cinquante chefs d'entreprise dont quatre cent quinze venant de quarante pays d'Afrique. Les échanges ont porté sur les enjeux de l'Afrique et des opportunités qu'elle offre, des liens économiques et commerciaux entre la France et le continent africain. L'Afrique est considérée comme la plus grande zone de libre-échange au monde et « un relais de croissance majeur pour les PME et les ETI françaises en leur offrant de grandes opportunités ». Le continent africain bénéficie d'une croissance moyenne de 4% et d'une population estimée à deux milliards d'habitants à l'horizon de 2050. Grâce à la jeunesse de sa population, l'Afrique est un bassin de consommation qui va servir de marchés pour

les entreprises africaines et françaises. La France, par un double lien historique et culturel associé au lien économique, peut se servir de cet avantage pour relancer son économie balbutiante, à travers ses 3200 sociétés sur place, employant plus de 650 000 personnes, qui auront exporté pour plus de 22,3 milliards d'euros en 2020. Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, Franck Riester, a expliqué que la conjonction « croissance démographique, urbanisation, transition écologique et énergétique, mobilités durables, révolution numérique » constitue un ensemble indispensable pour relever les défis du développement de l'Afrique. Et pour y parvenir, il invite urgemment à renforcer les synergies entre « nos communautés d'affaires, en tissant des liens à hauteur d'hommes et de femmes, de chef d'entreprise à chef d'en-

treprise. L'offre française est idéalement positionnée pour répondre aux attentes de nos partenaires africains ». Sans perdre de vue que l'Afrique représentera une personne sur quatre en 2050, et qu'elle serait déjà au cœur des enjeux du monde, et considérée comme un continent en transition démographique, économique, numérique, climatique, « sans attendre », le directeur général de Business France, Christophe Lecourtier, invite les entreprises françaises à « tisser des liens, construire des ponts, avec les milieux d'affaires africains dans une relation gagnant-gagnant ».

La « refondation » des relations entre la France et l'Afrique

Le sommet Afrique-France de la société civile s'ouvre le 8 octobre à Montpellier dans le sud de la France. L'historien et philosophe camerounais, Achille Mbembe, spécialiste de

la décolonisation, a remis au président Emmanuel Macron un rapport de cent cinquante pages avec treize propositions pour la « refondation » des relations entre la France et l'Afrique. « Emmanuel Macron a une nouvelle vision de l'Afrique », a déclaré le philosophe. Le sommet sera tourné vers les acteurs du changement (entrepreneurs, intellectuels, chercheurs, artistes, sportifs, créateurs, influenceurs, etc.) afin de questionner et redéfinir les fondamentaux de la relation entre la France et le continent, en restant à l'écoute de la jeunesse, en répondant à ses interrogations et en créant un nouvel espace de dialogue orienté vers l'avenir. Achille Mbembe a été sollicité par Emmanuel Macron pour préparer l'échange qu'il entend avoir avec la société civile lors de ce sommet. Ce rapport est le fruit de concertations dans douze pays et au sein de la diaspora africaine en France

et plusieurs villes françaises, et de soixante-cinq consultations menées entre mai et juillet 2021. C'est ainsi que plusieurs rencontres ont eu lieu pour échanger sur les priorités qu'elles souhaitent mettre en avant, dans la refondation de la relation entre la France et l'Afrique et à nourrir la relation Europe-Afrique. « Il reste des combats historiques à mener et des rêves communs à réactualiser », écrit Achille Mbembe dans la conclusion de son rapport qu'il a remis, le 6 octobre, à Emmanuel Macron. « C'est dans cette perspective qu'il convient de resituer les appels répétés du président de la République française à la refondation des relations entre l'Afrique et la France ». Achille Mbembe invite la France à « se reconnecter avec les nouvelles générations africaines » et à reconnaître la colonisation « comme un crime contre l'humanité ».

Noël Ndong

NÉCROLOGIE

Daniel Isaac Itoua, M. et Mme Mbossa-Ngouabi informent amis, connaissances et parents des clans Ikombi-O-Bomba, Oboulangaa, Otoumba-L'Oma, Elenga-O-Yaba et Ongotoula le décès de leur grand-mère et mère Geogine Ikani, survenu à Brazzaville des suites d'une longue et pénible maladie. Le deuil se tient au n° 77 de la rue Massa à Talangai.



CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Boussana Félix Magloire
Je désire être appelée désormais Kiminou Ki-Boussana.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

On m'appelle Mavoungou Boungou Raj Felicia
Je désire être appelée désormais Robin Raj Felicia.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

ADJONCTION DE NOM

On m'appelle Bahouna Enard Sandrelle
Je désire être appelée désormais Bahouna Saint Enard Sandrelle.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

ÉDUCATION

Rencontre avec Sœur Marguerite, créatrice des écoles spéciales

À l'occasion de la rentrée scolaire 2021-2022 au Congo, la rédaction des Dépêches de Brazzaville à Paris a rencontré Sœur Marguerite Tiberghien dans sa résidence de la rue Bac.

Le pas trébuchant mais l'œil encore vif, son éternel sourire jovial de mise, la religieuse française des Sœurs de Saint Vincent de Paul, Sœur Marguerite, 95 ans cette année, est apparue détendue, prête à aborder, piochant dans la foule de ses souvenirs, ses années intensives du démarrage du modèle conceptuel des écoles spéciales créées par ses soins au Congo Brazzaville.

Elle s'est souvenue que ce concept mis en place en 1974, ouvert gratuitement aux exclus du système scolaire : enfants et jeunes déscolarisés, adultes illettrés et handicapés, s'appuyait sur quatre principes de base : l'accueil des exclus de l'enseignement primaire ; la coexistence de quatre sections : A pour adultes – J pour jeunes jusqu'en CM – T pour technique – SP pour section pratique ; la gratuité avec participation libre, et la gestion d'un Comité d'entraide.

Cet ensemble scolaire était soutenu par une organisation administrative, en appui d'une gestion communautaire, ou dite associative, et un Conseil d'administration ouvert aux personnalités extérieures qui ont apporté le financement pour assurer la gratuité.

Puisqu'il s'agissait de l'éducation et des finalités à atteindre, une organisation pédagogique avait été mise en place afin de veiller à la bonne conduite durant chaque année scolaire. En parallèle, un système de parrainage au profit des élèves démunis permettait leur soutien.

« Nous avons commencé dans une salle qui n'était pas une classe », s'est étonnée, en toute modestie, la religieuse, ne pensant pas

qu'un jour ce concept prendrait autant d'ampleur. Son rêve désormais est de vouloir contrôler si ces principes de base demeurent encore au Congo.

« Notre travail était d'assurer l'apprentissage de la lecture par la méthode syllabique mimée avec des gestes. Nous avions, pour chaque lettre de l'alphabet, une histoire accolée. Par exemple, celle de la lettre A, c'est l'histoire d'une jeune fille qui s'appelle Anne qui s'émerveille et exprime sa joie avec un énorme sourire devant la robe achetée par sa mère. La classe s'interroge : pourquoi Anne est contente ? Elle est contente parce que sa mère lui a acheté une belle robe. S'en suit l'exclamation Ah », a expliqué Sœur Marguerite.

Cette inspiration de la mise en place de cette méthode lui a été dictée à la suite de la méditation du psaume suivant : « Seigneur, éternel est ton amour. N'arrête pas l'œuvre de tes mains. »

Avec les mains, elle a permis aux élèves de savoir lire et instituer la lecture comme étant le passeport de la bonne évolution de chacun. Autrement, elle s'insurge en s'indignant qu'on ne peut pas laisser grandir quelqu'un



Sœur Marguerite, créatrice des écoles spéciales, Paris le 5 octobre 2021. Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

sans qu'il sache lire. C'est à cause de cet illettrisme que certains des élèves qui ne savaient pas encore

lire devenaient des menteurs. Par la suite, ayant réussi leur apprentissage de la lecture, ils ac-

quéraient une assurance et se sentaient fiers, dotés désormais de cette fierté de soi nécessaire à tout un chacun.

À propos de la fierté retrouvée, Sœur Marguerite a multiplié les témoignages. Elle évoque le souvenir de cette jeune fille qui refusait de mettre le tee-shirt floqué « école spéciale » pour le seul motif qu'elle avait dit à ses proches qu'elle était au lycée. Pour ne pas l'humilier, dérogation avait été faite pour qu'elle ne porte pas le tee-shirt ; mieux encore, et de ce fait, les sections étaient devenues dorénavant le nom de chaque classe : classes A, J, T et SP. Autre témoignage de ce jeune arrivé analphabète à l'école et qui avait enfin réussi à lire. Il avait pris les deux mains de la Sœur Marguerite en lui susurrant une rafale de mercis.

S'adressant aux élèves et étudiants congolais, son message se résume par un symbole, celui de la main du bon élève : « Tout comme les cinq doigts de la main : en premier, disposer d'un bon professeur ; ensuite, avoir le courage de travailler ; entretenir l'amitié dans la classe / éviter les moqueries ; veiller à la propreté dans l'école et enfin, lutter pour la vérité / admettre ses faiblesses au lieu de les cacher ; pas d'évolution si on ne sait pas lire ».

Et de conclure : « Plus il y aura de femmes et d'hommes conscients de la richesse de la lecture, mieux ça ira ! C'est par l'apprentissage de la lecture pour tous que le Congo rendra la fierté aux populations, ôtant, au passage, le mépris de l'autre ».

Marie Alfred Ngoma

« Tout comme les cinq doigts de la main : en premier, disposer d'un bon professeur ; ensuite, avoir le courage de travailler ; entretenir l'amitié dans la classe / éviter les moqueries ; veiller à la propreté dans l'école et enfin, lutter pour la vérité / admettre ses faiblesses au lieu de les cacher ; pas d'évolution si on ne sait pas lire »

LIBYE

Le Parlement reporte les élections législatives

Le porte-parole du Parlement libyen, Abdallah Bliheq, a annoncé le 5 octobre que les élections législatives auront lieu fin janvier, un mois après la présidentielle maintenue au 24 décembre prochain.

« L'élection des membres de la Chambre des représentants aura lieu trente jours après celle de l'élection du président », a déclaré Abdallah Bliheq, lors d'une conférence de presse retransmise depuis Tobrouk où est basé le Parlement. Le report des élections législatives s'explique par le caractère prioritaire du scrutin présidentiel, a-t-il déclaré. « Ces dernières années, le pays n'est pas parvenu à se stabiliser à travers le système parlementaire (...), pour la Chambre des

représentants, il était nécessaire d'organiser l'élection présidentielle dans les plus brefs délais », a-t-il ajouté. Selon une feuille de route parrainée par les Nations unies, les élections législatives et présidentielle devraient se tenir simultanément le 24 décembre.

Le Haut conseil d'État (HCE), instance faisant office de Sénat, n'a pas encore réagi à cette annonce. Il avait cependant déclaré d'ores et déjà rejeter la loi électorale adoptée lundi par le Parlement, affirmant ne pas avoir

été consulté. Le HCE s'était également opposé à celle régissant la présidentielle, la jugeant taillée sur mesure pour l'homme fort de l'Est, Khalifa Haftar.

Depuis que le gouvernement d'unité nationale et le nouveau Conseil présidentiel

ont pris leurs fonctions le 16 mars dernier, une sortie de crise se profile en Libye pour conduire le pays aux élections législatives et présidentielle.

Néanmoins, des tensions ont surgi récemment entre les institutions dirigeantes en raison des divergences entre la chambre des représentants, d'une part, et le Haut conseil d'État, le gouvernement d'union et le Conseil présidentiel, d'autre part, notamment sur les prérogatives et les lois électorales.

Yvette Reine Nzaba

« Ces dernières années, le pays n'est pas parvenu à se stabiliser à travers le système parlementaire (...), pour la Chambre des représentants, il était nécessaire d'organiser l'élection présidentielle dans les plus brefs délais »

Tribune libre de l'Equipe Europe en République du Congo à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort (10 octobre 2021)

Ce dimanche 10 octobre, la communauté internationale célèbre la 19^e Journée mondiale de lutte contre la peine de mort. Instaurée par le Collectif Coalition mondiale contre la peine de mort, cette journée a pour objectif d'encourager et de consolider la mobilisation contre la peine capitale. Pour les organisations de la société civile, les dirigeants politiques, les juristes et, de façon plus générale, pour l'opinion publique, c'est l'occasion de soutenir l'appel à une abolition universelle et définitive de ce « signe spécial et éternel de la barbarie » (Victor Hugo).

Des signes plus qu'encourageants

Aujourd'hui, deux tiers des pays du monde ont complètement aboli la peine de mort, ou ne l'utilisent plus dans la pratique. Malgré quelques retours en arrière, il convient d'apprécier une tendance mondiale en faveur de l'abolition.

Dans cette situation de régression globale de la peine de mort, l'Union européenne en tant qu'acteur mondial joue un rôle moteur pour faire progresser davantage la cause abolitionniste. Il convient ainsi de souligner que la peine de mort a été abolie de toutes les législations de

l'Union européenne. L'interdiction pour une juridiction nationale de condamner un accusé à la peine de mort est d'ailleurs un principe consacré à la fois par le Conseil de l'Europe et par l'Union européenne qui en a fait la condition sine qua non de l'adhésion, en lui donnant une valeur juridique contraignante.

Poursuivre une diplomatie de l'abolition

Hors de ses frontières, l'Union européenne et ses Etats membres mènent également une diplomatie très active en matière de défense des Droits humains et de lutte contre la peine de mort. Ceci se traduit par des actions concrètes consistant par exemple à soutenir les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies visant l'abolition de la peine de mort, à octroyer des subventions aux organisations de la société civile qui mènent des campagnes pour l'abolition de la peine de mort, à mener des dialogues politiques tout en appelant au respect des traités internationaux en vigueur, là où la peine capitale continue d'être prononcée et exécutée.

Mais mener le combat de la lutte contre la peine de mort ne consiste pas seulement à condamner les

actions des pays non abolitionnistes. Il faut également saluer les pays qui, à travers le monde, ont fait le choix de ne plus recourir à cette pratique. La République du Congo en fait partie. C'est à ce titre qu'en cette Journée mondiale de lutte contre la peine de mort, l'Equipe Europe tient à saluer le fait que depuis 1982 la peine de mort n'est plus appliquée au Congo. L'Union européenne et ses Etats membres se félicitent également de l'inscription de l'abolition de la peine de mort dans la Constitution du 25 octobre 2015 qui, en son article 8, précise explicitement que « la peine de mort est abolie ».

La consolidation de cet acquis s'est par ailleurs concrétisée par le vote du Congo en faveur de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies pour l'établissement d'un moratoire sur la peine de mort du 16 décembre 2020, soutenue par l'Union européenne et ses Etats membres.

Des acquis à protéger

Au regard de ces développements positifs, la question des Droits humains constitue une priorité du partenariat entre l'Union européenne, ses Etats membres et la République du Congo. La célébration du 10

octobre rappelle la nécessité d'une sensibilisation renouvelée pour la promotion de ces droits de façon générale et pour la lutte contre la peine de mort en particulier. Ensemble, l'Equipe Europe et le Congo doivent maintenir leur vigilance tout en consolidant les progrès réalisés.

A cet effet, l'Equipe Europe réitère, une fois de plus, son engagement à soutenir les initiatives qui, de concert avec le gouvernement et la société civile, permettront d'améliorer la situation des Droits humains en République du Congo.

Giacomo Durazzo
Ambassadeur de l'Union européenne

Stefano de Leo
Ambassadeur d'Italie

François Barateau
Ambassadeur de France

Wolfgang Klapper
Ambassadeur d'Allemagne

Jean-Paul Charlier
Chargé d'Affaires en pied de la Belgique

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

La République tchèque déploiera une mission d'hommes d'affaires au Congo

Le secrétaire du ministère des Affaires étrangères de la République tchèque, Miloslav Stašek, a annoncé le 5 octobre au Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, que son pays va envoyer une mission d'hommes d'affaires au Congo l'année prochaine dans les secteurs du pétrole, de l'agriculture, de l'industrie et de l'hydraulique.

« Nous avons échangé avec le Premier ministre en présence du ministre des Affaires étrangères sur le raffermissement de nos relations. Nos deux pays entretenaient des relations très riches à l'époque de l'ancienne Tchécoslovaquie. Nous nous sommes tombés

d'accord pour renouer cette tradition afin d'élargir nos relations bilatérales », a expliqué Miloslav Stašek à sa sortie d'audience, précisant que les deux parties ont discuté de quelques domaines de la coopération future.

Il a également affirmé la volonté de la République



Le Premier ministre s'entretenant avec la délégation tchèque DR

« Nous avons échangé avec le Premier ministre en présence du ministre des Affaires étrangères sur le raffermissement de nos relations. Nos deux pays entretenaient des relations très riches à l'époque de l'ancienne Tchécoslovaquie. Nous nous sommes tombés d'accord pour renouer cette tradition afin d'élargir nos relations bilatérales »

tchèque de partager son expérience avec la partie congolaise en matière de l'économie centralisée et l'économie de marché.

« Nous serons aussi prêts à intensifier nos relations diplomatiques et économiques. Nous sommes tombés

d'accord pour que le ministre des Affaires étrangères congolais puisse visiter la République tchèque l'année prochaine. Ce sera une occasion de discuter sur la manière d'élargir nos relations », a poursuivi le secrétaire

du ministère des Affaires étrangères tchèque.

Selon lui, le chef du gouvernement congolais, qui mise sur l'expérience tchèque dans la transformation, accorde un intérêt particulier à la coopération économique.

Parfait Wilfried Douniama

FORUM AMBITION AFRICA

La plate-forme « Kosala » représente le Congo

Prélude au sommet France-Afrique qui réunira, le 8 octobre à Montpellier environ trois mille participants dont les jeunes entrepreneurs du continent, la plate-forme « Kosala », dirigée par Dexter Trésor Omono, a représenté le Congo à la troisième édition du Forum Ambition Africa.

Avant le sommet proprement dit, la plate-forme « Kosala » a été présente à la troisième édition du forum Business-France, rendez-vous annuel des relations franco-africaines, auquel les délégations d'entreprises venant de l'ensemble du continent africain prennent part. Comment l'Afrique prend-elle le virage du numérique ? Accès au financement : quelles solutions pour les petites et moyennes entreprises africaines ? Eau et déchets : quels enjeux soulevés par la crise sanitaire ? Télécommunications par satellite, une nouvelle offre pour l'Afrique font partie des thèmes sur lesquels les échanges ont porté.

Les problématiques évoquées s'inscrivent dans le champ d'action de la plate-forme « Kosala », dont les secteurs prioritaires sont le numérique, le développement durable, l'agroalimentaire, les transports, la logistique, entre autres.

« Ce grand rendez-vous qui permet à la France et l'Afrique de voir comment faire les affaires ensemble, permet à la plate-forme Kosala de s'ouvrir



Le fondateur de Kosala avec le ministre français du Commerce extérieur

à l'international, de trouver les partenaires techniques et financiers pour renforcer sa capacité d'accompagnement des entrepreneurs congolais », a indiqué Trésor Dexter Omono, profitant des rencontres d'affaires ciblées en format B2B.

« Kosala » met à la disposition des entrepreneurs un suivi sur mesure ainsi que des mécanismes de financement, afin de faciliter la création et le développement de nouvelles entreprises. Aussi cette plate-forme favorise-t-elle leurs réussites tout en leur offrant des solutions permettant de diminuer les obstacles au bon déroulement des projets. Dans son objectif de disposer d'un appui considérable pour aider les entreprises et les start-ups, l'accompagnement se fait sur une durée de six mois à trois ans, selon le projet, les besoins, la taille de l'entreprise.

Au sommet France-Afrique de Montpellier, la plate-forme « Kosala » sera également de la partie aux côtés de trois autres congolais de la société civile et un artiste.

Rominique Makaya



PRENDRE SON
INDÉPENDANCE N'A
JAMAIS ÉTÉ
AUSSI *agréable*

LA BOX INTERNET À

~~45000~~ FCFA

5000 FCFA *

INSTALLATION GRATUITE



*Offre promotionnelle sur la formule SPEED 12



URBANISME

Six personnes sur dix au Congo vivent en milieu urbain

Les chiffres ont été annoncés, le 5 octobre, par le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba, estimant que cela est dû essentiellement à l'existence spatiale de la circonscription administrative des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire par le processus de reclassement ainsi que l'exode rural et l'accroissement naturel de la population.

Le troisième Forum sur l'économie urbaine s'est tenu du 4 au 6 octobre à Toronto, au Canada, sur le thème « Le logement et le relèvement urbain et les approches pratiques pour progresser vers les économies urbaines durables ». L'édition 2021 qui a rassemblé des ministres, maires, représentants d'Agences des Nations unies et des experts de haut niveau des secteurs privé et public et du monde universitaire avait pour but d'atteindre les objectifs de développement durable relatifs à la ville.

Intervenant par visioconférence depuis Brazzaville, le ministre en charge de l'Urbanisme a rappelé que l'urbanisation est un phénomène récent en Afrique. Selon lui, comparativement aux pays occidentaux, les gestionnaires des cités africaines disposent d'atouts leur permettant de mieux tirer parti des capacités urbaines. Josué Rodrigue Ngouonimba a rappelé que depuis deux décennies, la population urbaine congolaise est répartie sur les seize centres urbains dont Brazzaville et Pointe-Noire. Représentant 52% de la population totale en 1984, et 57% en 1996, elle s'est élevée à 60% en

2004. « Ainsi, six personnes sur dix vivent actuellement en milieu urbain au Congo. Et cette tendance devrait se poursuivre. Cette évolution est due essentiellement à deux facteurs dont l'exode rural et l'accroissement naturel de la population. Il conviendrait de mettre un accent particulier sur le phénomène de l'exode rural dont les principaux acteurs sont les jeunes, c'est-à-dire des individus potentiellement actifs économiquement », a expliqué le ministre.

Ces statistiques montrent que le milieu urbain présente les niveaux de chômage les plus élevés au Congo depuis plusieurs années. Ainsi, de 18,4% en 1984, le taux de chômage urbain est passé à 30,2% en 2004. « Avec la crise économique dans laquelle se trouve le pays depuis 2014, le taux de chômage oscille autour de 35%, mais aurait pu être plus élevé sans les efforts du gouvernement. Le chômage qui se présente comme un phénomène essentiellement urbain s'explique par l'attractivité de ces territoires n'offrant que de très peu de perspectives d'emploi à ces



Le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba s'exprimant depuis Brazzaville/Adiac

masses de forces vives. Cependant, si l'exode rural contribue à gonfler les rangs déjà serrés de chômeurs, il offre également des opportunités de création de l'activité économique en milieu urbain», a poursuivi Josué Rodrigue Ngouonimba.

D'où la nécessité de doter le pays des politiques publiques

centralisées et territorialisées s'appuyant sur le capital territorial. Car, bâtir des « villes ODD », c'est-à-dire vertes, inclusives, saines, résilientes et durables, nécessite, a-t-il souligné, d'intenses efforts de coordination des politiques nationales et locales. « Les autorités nationales et locales doivent impérativement prendre dès à

présent des mesures afin de promouvoir la participation, la coordination et la concertation pour le développement durable de nos villes et communautés urbaines », a-t-il martelé.

D'après le gouvernement, de nombreux jeunes quittent la zone rurale au Congo pour une vie meilleure et d'autres viennent en milieu urbain pour des raisons académiques. Ainsi, par manque de politiques de prise en charge et d'insertion socioéconomique de cette jeunesse, il se développe une économie informelle permettant sa survie. « Au bout de compte, les politiques urbaines nationales, les plans nationaux et locaux d'aménagement du territoire sont importants en ce sens qu'ils permettent non seulement à la structuration des villes de promouvoir un développement durable, mais aussi consacrent l'urbanisation comme un facteur clé de transformation des économies nationales et comme un outil efficace d'atténuation de la pauvreté », a conclu Josué Rodrigue Ngouonimba.

Parfait Wilfried Douniama

PARTENARIAT

L'AFD entend renforcer les Centres d'éducation et de formation d'apprentissage

L'Agence française de développement (AFD) compte soutenir les Centres d'éducation et de formation d'apprentissage (Cefa) afin que leurs modèles économiques et financiers puissent permettre dans la durée aux jeunes Congolais d'avoir une formation de qualité.

Le directeur de l'AFD à Brazzaville, Maurizio Cascioli, a évoqué le sujet, le 5 octobre, à l'issue d'une audience avec le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Manguessa Ebome.

« Nous avons échangé sur notre partenariat de longue date, visant notamment à renforcer, à moderniser le système d'enseignement technique et précisément la formation professionnelle à travers deux financements successifs : la première en 2007 de 3,5 milliards de F CFA qui a permis la construction de deux Centres d'éducation et de formation d'apprentissage (Cefa) et un second financement qui a été mis en place en 2020, dans le cadre du contrat désendettement et de développement (C2D) de cinq milliards de F CFA qui vise à renforcer et améliorer le système de Cefa », a indiqué le directeur de l'AFD à Brazzaville.



La séance de travail entre les deux délégations/DR

« Il y a six Cefa aujourd'hui au Congo et qui permettent de délivrer des formations professionnelles des jeunes dans un cadre partenarial avec les milieux professionnels », a-t-il poursuivi.

En outre, toujours dans le

même élan en faisant le point de son entretien avec le ministre, Maurizio Cascioli a expliqué qu'avec son interlocuteur, ils ont également échangé sur la vision du gouvernement de développer ce type d'enseignement afin de permettre aux jeunes de

mieux intégrer rapidement les milieux professionnels. « On espère que ces jeunes pourront s'intégrer assez rapidement dans les marchés du travail, donc, contribuer au défi de transition et de transformation économique du Congo »,

a confié le directeur de l'AFD Brazzaville.

Le Congo dispose d'un réseau de cent quatre-vingts établissements d'enseignement technique et professionnel qui accueillent près de quarante-sept mille apprenants. Alors que le taux de chômage des jeunes dépasse les 30%, ces formations répondent suffisamment aux besoins des milieux économiques. Face à ce constat, le gouvernement mise sur la refondation de l'enseignement technique et professionnel, grâce au renforcement des Cefa. L'AFD intervient depuis 2007 pour renforcer les capacités du ministère en charge de l'Enseignement technique et professionnel et appuie deux Cefa qui forment actuellement près de trois cents apprenants à Brazzaville et à Pointe-Noire. Cet appui cible les filières des métiers de la maintenance industrielle, du bâtiment, des métiers ruraux et agricoles.

Guillaume Ondze

LINAFOOT/LIGUE 1

Renaissance du Congo perd face à Simba

Le FC Renaissance du Congo fait des débuts éprouvants à la 27e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Battu en première journée par Etoile du Kivu à Bukavu, le club orange de Kinshasa a ensuite fait jeu égal avec Dauphin Noir à Goma. Mais la spirale des mauvais résultats de cette entame de saison continue de l'étreindre avec une deuxième défaite en trois matches.

Le 4 octobre, au terrain du centre Kurara Mpova de la Fédération congolaise de football association, dans la périphérie de Kinshasa, l'équipe dirigée depuis peu par Willy Mandala a été battue par l'AS Simba de Kolwezi par un but à deux. Les joueurs du coach Otis Ngoma ont encaissé le premier but des poulains du coach Omer Mbayo à la 28e mn, sur penalty converti par Kasientoko, suite à une faute de main d'un défenseur renais, Bob Tshilombo, dans sa surface de réparation. Mais Renaissance du Congo a égalisé à la 44e mn, sur une balle arrêtée d'Onoya Senganya. Les espoirs renais se sont éteints à l'heure de jeu, avec le second but du club visiteur inscrit par Ilunga Nsungu. Renaissance du Congo enregistre sa deuxième défaite en trois ren-



Une séquence du match entre Renaissance du Congo et Simba au terrain du Centre de la Fécofa à Kinshasa

contres et ne compte qu'un point, alors que Simba de Kolwezi gagne pour la première fois de la saison avec trois points à son compte en trois matches livrés. Simba a depuis 2019 été la bête noire de Renaissance du Congo qui ne l'a jamais battu sur le terrain, en dehors de la victoire sur tapis vert suite au dossier Rodrigue Kitwa qui avait permis à Renaissance de récupérer trois points de la victoire après avoir été perdant sur le terrain (un but à deux au stade des Martyrs de Kinshasa). La saison dernière, les deux équipes s'étaient séparées zéro but partout à Kinshasa, avant la défaite de Renaissance du Congo au stade Dominique Diur de Kolwezi par un but à trois, au match retour.

Martin Engimo



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



MUSIQUE

La rumba demeure un art populaire majeur

Le président du Comité scientifique de la rumba congolaise, le Pr Goma Thethet, et le musicographe Charles Bouetoum ont animé, le 5 octobre, à l'Institut français du Congo, dans le cadre du 141^e anniversaire de Brazzaville, une conférence-débat autour de l'aperçu de l'histoire de la rumba congolaise. Ces intervenants se battent pour promouvoir et inscrire la rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les deux conférenciers ont tour à tour édifié le public sur la rumba congolaise des années 1930 jusqu'à nos jours. Le Pr Goma Thethet a retracé, dans sa communication, l'histoire de cette musique qui, pour certains chercheurs, est cubaine mais dériverait du terme Congo kuba, par lequel les Afro descendants cubains désignent le nombril. Par ailleurs, le Comité scientifique conjoint des deux Congo a écrit, dans son dépliant, que la rumba tire ses origines des traditions musicales congolaises et des apports exogènes. Elle émerge dès les années 1930 à Brazzaville et Léopoldville où s'entremêlent les traditions musicales de diverses communautés. Après avoir conquis le monde à partir de 1932, la rumba cubaine est revenue en Afrique, portée par la musique caribéenne avec des voix des chanteurs métropolitains.

Des entreprises d'éditions phonographiques s'installent opportunément à Léopoldville entre 1946 et 1956. Parmi elles, Olympia, Mgoma, Opika, Loninguisa, Esengo, Cfa. Dès lors, plusieurs formations musicales prennent successivement leur envol et assurent l'affirmation de la rumba comme identité artistique des deux Congo, envahissant ainsi l'Afrique. Beaucoup des indépen-



Le Pr Goma Thethet, et Charles Bouetoum animant la conférence-débat/Adiac

dances de nombreux pays africains sont célébrées aux rythmes et aux sons de la rumba congolaise portée par les orchestres Africa jazz et les Bantous de la capitale. Actuellement, cette musique demeure un art populaire majeur dont l'originalité ne se conteste nullement au milieu d'autres courants musicaux.

« La plupart des grands musiciens qui ont commencé l'épopée de la rumba congolaise sont généralement nés hors de Kinshasa, tels que Kabasélé, Moundanda et les autres. Ils sont arrivés à Kinshasa avec leur patrimoine traditionnel. Aussi, les apports coloniaux à travers les chants des scouts, les chorales religieuses, les fanfares, les chansons populaires françaises des années 1940, les danses venues de l'Afrique de l'Ouest, les rythmes des Etats-Unis, no-

tamment le Jazz. Dans tous les orchestres des deux Congo, le terme jazz réapparaît. Les artistes et les mélomanes congolais des deux rives l'ont adopté. L'originalité de la rumba congolaise puise ses sources à la musique venue des Etats-Unis, des Caraïbes et des apports aussi bien des traditions coloniales que des autres africains sans oublier le terroir congolais. De la rumba sont nées beaucoup de musiques », a fait savoir le professeur.

Au moment des indépendances, la rumba congolaise a déjà ses lettres de noblesses, connue à travers l'Afrique et le monde. Joseph Kabasélé, en accompagnant les politiciens du Congo belge à la table ronde de Bruxelles, a permis que la rumba congolaise soit connue non seulement en Belgique mais aussi à Paris et ailleurs. Cela a permis également

une grande rencontre avec Manu Dibangu et les autres musiciens venus d'autres horizons. « En 1960, Kabasélé et les Bantous de la capitale font porter à travers l'Afrique cette musique et elle va donc s'implanter partout dans le reste du continent. Les Bantous ont été les ambassadeurs culturels du Congo parce que l'abbé Fulbert Youlou les envoyait pour jouer aux indépendances des autres pays francophones », a expliqué le président du Comité scientifique de la rumba congolaise, Goma Thethet.

Pour sa part, l'historien et musicographe Charles Bouetoum a parlé de la rumba congolaise des indépendances jusqu'à nos jours. Ce sont des rendez-vous internationaux qui font que la musique congolaise soit présente pas seulement au pays mais partout ailleurs, notamment aux Jeux

africains en 1965, au Festival mondial des arts nègres à Dakar en 1966, au Festival culturel panafricain d'Alger. La danse « Le boucher » des Bantous de la capitale va propulser la rumba et va alors amorcer l'accélération du tempo metromemix.

C'est à partir de 1965 que la rumba saccadée prend place en Afrique. A l'instar de la danse « Le boucher », il y a « Kirikiri », « Yekékéké », « Soucouisse ». La rumba « Soucouisse » a été à l'honneur en 1970 à l'Olympia, lors du concert du seigneur Rochereau. Après la décennie 1960 jusqu'à aujourd'hui, les nouvelles générations ont saisi cette rumba saccadée. Elles vont la maintenir et accentuer sa visibilité grâce à l'animation. Les jeunes musiciens imposent une certaine façon de danser, toutes ces déclinaisons vont se succéder à l'infini. « Les anciens musiciens de l'Ok jazz, des Bantous de la capitale et autres orchestres pratiquent encore cette rumba originale, pure. Cette rumba n'a pas disparu, elle n'est pas engloutie par des vagues successives, la rumba congolaise est éternelle », a signifié Charles Bouetoum.

La conférence débat a été suivie d'un vernissage de l'exposition « La rumba congolaise à Brazzaville ».

Rosalie Bindika



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

RENTÉE SCOLAIRE 2021-2022

Un soutien apporté à l'orphelinat Maison de l'espoir

Une délégation de la Fondation Eternel mon berger de maman Yvette Mbuyi (FEMB/MY), conduite par son coordonnateur, Yves Tshimanga, a rendu une visite aux pensionnaires de l'orphelinat Maison de l'espoir, dans la commune de N'Djili. A cette occasion, cette équipe ne s'y est pas rendue les mains vides.

La délégation s'est munie, dans sa gibecière, des objets classiques en vue d'assurer l'année scolaire 2021-2022 à plus d'une trentaine d'enfants en âge scolaire pris en charge par l'orphelinat. Il s'est agi des cahiers, des stylos, des crayons et lattes ainsi que d'autres fournitures visant à alléger la tâche de la scolarisation de ces enfants à leur centre d'accueil et d'hébergement.

Pour cette énième fois que la FEMB/MY intervient en faveur de ces enfants encadrés par l'orphelinat Maison de l'espoir, ce geste tombe à point nommé, étant donné que ledit orphelinat se débattait en vue d'envoyer ses pensionnaires à l'école.

Tout enfant a droit à l'éducation

Ce geste répond à la vision de la présidente-fondatrice de la FEMB, Yvette Mbuyi, qui pense que ces enfants, bien que n'étant pas sous la tutelle de leurs parents biologiques respectifs, ont droit



Remise des objets classiques aux pensionnaires de l'orphelinat Maison de l'espoir

à la vie et à l'éducation. C'est donc cette vision qui conduit à toutes les actions que cette fondation mène depuis sa création en faveur des démunis, plus particulièrement envers les pensionnaires de l'orphelinat Maison de l'espoir.

Remettant ces kits au nom

de la FEMB et de sa fondatrice, le coordonnateur Yves Tshimanga a confirmé de nouveau le partenariat entre cette fondation et l'orphelinat Maison de l'espoir. Il a exhorté les responsables de cet établissement à bien encadrer ces enfants et à leur apprendre le bon chemin de

la vie afin que « quand ils seront grands, qu'ils ne s'en détournent pas ». Et, a-t-il insisté, ils doivent apprendre à mettre Dieu au centre de leur vie quotidienne.

Yves Tshimanga a, par ailleurs, salué l'accueil qui leur a toujours été réservé par les responsables de cet orpheli-

nat et ses pensionnaires.

De son côté, la fondatrice de l'orphelinat Maison de l'espoir, Marie Vuvu, a remercié la présidente-fondatrice de la FEMB, Yvette Mbuyi, ainsi que toute son équipe qui, depuis un certain temps, interviennent pour soutenir cette maison dans l'encadrement et la prise en charge des orphelins. Très émue, elle a admis que ce geste vient faciliter la tâche à cette maison dans le cadre de la rentrée scolaire 2021-2022. « Que le bon Dieu vous récompense pour ce geste posé en faveur de ces orphelins qui sont en situation difficile », a-t-elle dit. Il est, en effet, rappelé que la FEMB/MY intervient souvent au bénéfice des pensionnaires de cet orphelinat. Dans les deux dernières activités menées en faveur de cette maison, la fondation a lancé la formation d'une brigade verte dans laquelle ces enfants devraient apprendre la gestion des déchets ménagers.

Lucien Dianzenza



Départ:
tous les Samédis

Contacts
(+242) 06 702 15 25
05 311 91 99

DU NOUVEAU DANS LE TRANSPORT DES MARCHANDISES ET CONTENEURS

LA LIGNE DIRECTE

POINTE-NOIRE → QUESSO

GAMBOMA-DYO-DWANDO-MAKOUA-QUESSO

TRANSPORTEZ VOS MARCHANDISES

JUSQU'AU NORD SANS PASSER PAR BRAZZAVILLE!!






Direction : (+242) 06 587 44 60/ 05 728 88 33

contact@oceandunord.com

www.oceandunord.com

CHESD

Félix Tshisekedi et Denis Sassou N'Guesso à la clôture de l'année académique 2020-2021

Le Collège des hautes études de stratégie et de défense (CHESD), situé sur l'avenue des Forces armées à Kinshasa, a connu une effervescence particulière, le 5 octobre, à la faveur de la clôture de l'année académique 2020-2021.

Un trait singulier à la manifestation qui marquait l'ouverture de la nouvelle année académique ; la présence remarquée du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, et de son homologue Denis Sassou N'Guesso de la République sœur du Congo Brazzaville et président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Les deux chefs d'État se sont fait le plaisir de remettre aux heureux lauréats (Généraux, colonels, administrateurs militaires, officiers militaires et hauts fonctionnaires civils) les diplômes qui consacrent la fin de leurs études supérieures au CHESD.

Ils étaient près de deux cents auditeurs et stagiaires de la sixième session ordinaire de la session spéciale du CHESD et de la quatrième promotion de l'École supérieure d'administration militaire (ESAM) à avoir suivi le cursus de formation jusqu'à son terme. Parrain de la sixième session ordinaire du CHESD, le président Denis



Félix Tshisekedi et Denis Sassou N'Guesso posant avec les heureux lauréats du CHESD

Sassou N'Guesso s'est réjoui de l'envergure prise par cette institution de formation en Afrique centrale. Le CHESD, a-t-il indiqué, «est le cadre par excellence au sein de la CEEAC où sont formés les cadres qui doivent mettre en œuvre la politique de l'Union africaine».

Et d'ajouter : « L'architecture

de paix, de sécurité et de défense de l'Union africaine prévoit que les communautés économiques régionales sont les lieux de base où s'élaborent toutes les stratégies de paix et de sécurité et de défense du continent ».

Il est à noter que cette sixième session ordinaire du CHESD comprend des lauréats ve-

nus du Congo Brazzaville, du Cameroun, de la République centrafricaine et du Burundi. Les modules de formation dispensés ont porté notamment sur la conduite de la guerre, sur les opérations militaires, ainsi que sur les schémas de préparation de la paix.

Quant aux auditeurs de la session spéciale, leur formation a

consisté à développer des aptitudes nécessaires pour comprendre les enjeux et les défis auxquels sont confrontés la sous-région d'Afrique centrale, l'Afrique et le monde. Pour leur part, les seize administrateurs militaires de la quatrième promotion de l'ESAM ont été préparés à assumer des fonctions d'État-major au sein de l'armée et de la police. Satisfait de ce dénouement heureux, le chef d'état-major général des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc), le général Célestin Mbala, a eu des mots justes pour aiguiller la conscience des lauréats appelés à « être des véritables moteurs de recherche des solutions dans le domaine sécuritaire. »

Créé en janvier 2016 dans le contexte de la réforme des Fardc, le CHESD a une vocation sous-régionale. Il est aujourd'hui le plus haut établissement de formation des officiers de l'armée en République démocratique du Congo.

Alain Diasso

COUPE DU MONDE DE HANDBALL

Les Diables rouges seniors dames continuent d'affûter leurs armes

Depuis le 4 octobre, les Congolaises de la diaspora (France) et celles évoluant au championnat national sont internées à Kintélé afin de participer au deuxième stage de préparation de la Coupe du monde de handball, prévue du 1er au 19 décembre, en Espagne.

Après le premier regroupement qui concernait spécifiquement les joueuses locales, le sélectionneur de l'équipe nationale seniors dames de handball, Younes Tatby, a convoqué, du 4 au 10 octobre, près de vingt-cinq Diables rouges venues de plusieurs clubs.

L'objectif de ce stage, selon Younes, est de permettre aux joueuses de créer un esprit de cohésion en développant un esprit d'équipe. « Nous sommes en train de préparer une équipe dynamique. Nous voulons bâtir un groupe ayant pour base la qualité et non la quantité. La Coupe du monde débute dans quelques semaines, il est nécessaire que toutes les conditions soient déjà réunies », a-t-il indiqué.

Notons que le Congo est logé dans le groupe F en compagnie du Danemark, de la République de Corée et de la Tunisie. Le Championnat du monde féminin de handball 2021 est à sa 25e édition et met en jeu les meilleures équipes nationales dans la catégorie des seniors dames.

Liste des joueuses

- 1- Bazekene Magalie (Cara)
- 2- Apendi Malvina (Etoile du Congo)
- 3- Kodia Ruth (DGSP)
- 4- Obambo Hymelda (DGSP)
- 5- Ntondele Avela (Etoile du Congo)
- 6- Ngombe Bechaidelle (Etoile du Congo)
- 7- Obangue Adoulou Richca (DGSP)
- 8- Mondima Charden (Etoile du Congo)
- 9- Hendo Merciane (DGSP)
- 10- Mongo Makouala Hermida (Cara)
- 11- Mouyamba Belvina (DGSP)
- 12- Mavoungou Closette (DGSP)
- 13- Itoua Princilia (Cara)
- 14- Dorson Sharon (Le Havre)
- 15 - Nkou Joséphine (Paris 92)
- 16- Saraiva Rita (us Cagnes)
- 17- Diagouraga Fanta (Noisy-le-Grand)
- 18- Rutil Lisa (Saint Maire)
- 19- Jappont Cassandra (Bergerac)
- 20- Mavoungou Edwige (Oceville sur Mer)
- 21- Okabandé Patience (Blanzat Montluçon)
- 22- Ngoulou Alphonsine (Blanzat Montluçon)
- 23- Diane Yimga (Saint Maure)

Rude Ngoma



Les Diables rouges du CongoAdiac